

Paris, le 14 mai 2021

Veolia et SUEZ ont signé un accord de rapprochement et un *Memorandum of Understanding* avec Meridiam - GIP - Caisse des dépôts/CNP Assurances pour la reprise du nouveau SUEZ

Veolia et SUEZ annoncent avoir signé un accord de rapprochement, confirmant les termes de l'accord de principe conclu le 11 avril dernier, après approbation de leurs Conseils d'administration respectifs. Cet accord :

- **permet à Veolia d'acquérir les actifs stratégiques nécessaires à son projet de construction du champion mondial de la transformation écologique, tout en garantissant un périmètre industriel et social cohérent et pérenne pour le nouveau SUEZ,**
- **réitère les engagements sociaux pris par Veolia,**
- **confirme que le prix d'acquisition par action du Groupe SUEZ sera relevé à 20,50 € (coupon attaché).**

Cette offre révisée de Veolia devrait être recommandée par le Conseil d'administration de SUEZ avant le 29 juin, après l'obtention d'une attestation d'équité par l'expert indépendant (Finexsi) et avis du Comité de Groupe.

Veolia et SUEZ accueillent avec satisfaction l'offre déposée par le Consortium d'investisseurs pour la création du nouveau SUEZ.

Un *Memorandum of Understanding* a été signé entre SUEZ, Veolia, et le Consortium d'investisseurs constitué de Meridiam - GIP - CDC/CNP en vue de la création d'un nouveau SUEZ, qui aurait un chiffre d'affaires de près de 7 milliards d'euros comprenant les activités Eau et Propreté France de SUEZ ainsi que des actifs internationaux, des perspectives de croissance et des capacités d'innovation en France et à l'international. L'accord encadre la négociation des termes finaux de l'accord à conclure entre SUEZ, Veolia et le Consortium sur la base de l'offre indicative remise par le Consortium. L'offre du Consortium demeure soumise à plusieurs conditions, notamment concernant la *due diligence* des investisseurs.

L'offre remise par le Consortium a été examinée par les Conseils d'administration de Veolia et de SUEZ qui la considèrent satisfaisante au regard de leurs objectifs du 11 avril dernier, notamment en ce qui concerne la gouvernance du nouveau SUEZ, les engagements sociaux et la cohérence de la valeur d'entreprise avec la valorisation du Groupe SUEZ au prix révisé de 20,50€ par action offert par Veolia. Le Consortium s'engage sur le long terme auprès du nouveau SUEZ et sera en mesure d'apporter un soutien à son développement et sa croissance.

Concomitamment à l'issue de l'offre publique de Veolia, GIP et Meridiam à hauteur de 40 % du capital chacun, et du Groupe Caisse des Dépôts et Consignations (dont la CNP Assurances) à hauteur de 20 % du capital, deviendraient les actionnaires du nouveau SUEZ. L'offre du Consortium prévoit un actionnariat salarié à hauteur de 3% initialement, et qui pourrait être porté à 10 % du capital d'ici à 7 ans.

Antoine Frérot, Président – Directeur général de Veolia, a déclaré : *« Cet accord représente un pas de géant pour Veolia, pour l'école française de la transformation écologique et pour la préservation de l'environnement. Je suis très heureux d'accueillir prochainement les équipes de SUEZ concernées par notre projet de construction du champion mondial de la transformation écologique, et très satisfait de pouvoir dans le même temps garantir au nouveau SUEZ un développement solide, stable et durable : comme je m'y étais engagé, cet accord ne fait que des gagnants ».*

SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570

Philippe Varin, Président du Conseil d'administration de SUEZ, a déclaré : « L'accord de rapprochement entre nos deux groupes permet de préserver la place prépondérante de la France dans les services essentiels à l'environnement. Le nouveau SUEZ pourra s'appuyer sur son savoir-faire technologique et industriel pour se développer dans les métiers de l'eau et des déchets, avec le soutien d'un Consortium robuste. Veolia pourra bénéficier du soutien des équipes de SUEZ qui le rejoindront et mettra ainsi en œuvre son projet ».

Bertrand Camus, Directeur général de SUEZ, a déclaré : « Avec cet accord, le nouveau SUEZ bénéficiera d'une base industrielle et technologique robuste. Porté par un actionnariat stable avec une place importante réservée aux salariés, le futur Groupe aura une forte capacité de développement à l'international et une solide capacité d'investissements pour assurer la meilleure qualité de service à nos clients. Cet accord est la reconnaissance de la qualité de toutes les équipes de SUEZ que je tiens à remercier pour leur engagement et qui sauront le faire perdurer chez Veolia ou dans le futur Groupe ».

Prochaines étapes du calendrier

Les étapes du calendrier ont été modifiées en fonction des derniers accords :

- A la suite de la signature, début de la procédure d'information-consultation du Comité de Groupe SUEZ relative à l'offre publique.
- Au plus tard le 29 juin 2021 :
 - ✓ Avis motivé du Conseil d'administration de SUEZ pour recommandation de l'offre publique,
 - ✓ Offre publique rehaussée à 20,50€ par action de Veolia (note d'information et note en réponse déposées à l'Autorité des marchés financiers)
 - ✓ Remise d'une offre ferme par le Consortium
- 30 juin 2021 : Assemblée générale de SUEZ
- A l'issue de la finalisation de l'information-consultation des salariés de SUEZ, conclusion d'un accord définitif avec le Consortium concernant la création du nouveau SUEZ
- Sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires et de concurrence, SUEZ et Veolia se sont fixés comme objectif commun la concomitance de clôture de l'offre publique et la cession du nouveau SUEZ au Consortium, prévue pour la fin de l'année 2021.

SUEZ :

Fort de son expertise bâtie depuis la fin du XIX^{ème} siècle, SUEZ aide les femmes et les hommes à améliorer constamment leur qualité de vie, en préservant leur santé et en accompagnant le développement économique. Présent sur les 5 continents, le Groupe et ses 90000 collaborateurs préservent les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, en proposant des solutions innovantes et résilientes de gestion de l'eau, de valorisation des déchets, de dépollution des sols et de traitement de l'air qui permettent aux collectivités et aux industries d'optimiser la gestion de leurs ressources, telles les villes « intelligentes » et d'améliorer leurs performances environnementale et économique. Le Groupe dessert 64 millions d'habitants en services d'assainissement, produit 7,1 milliards de m³ d'eau potable, contribue au développement économique avec plus de 200 000 emplois directs et indirects créés par an, et contribue à la création de nouvelles ressources avec 4,2 millions de tonnes de matières premières secondaires produites. A l'horizon de son plan stratégique, le Groupe ambitionne des solutions 100% durables ayant un impact positif sur l'environnement, la santé et le climat. En 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 17,2 milliards d'euros.

Contacts :

Media

Isabelle Herrier Naufle

isabelle.herrier.naufle@suez.com

+33 (0)6 83 54 89 62

Twitter : [@suez](https://twitter.com/suez)

Analystes/Investisseurs

Cécile Combeau | Baptiste Fournier | Julien Minot

+33 (0)1 58 81 55 71 | 54 85 | 37 09

Retrouvez l'actualité du Groupe SUEZ
sur le site Internet & sur les réseaux sociaux



SUEZ

Siège social - Tour CB21 - 16 place de l'iris, 92040 Paris La Défense Cedex, France - Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 - www.suez.com
SA au capital de 2 513 450 316 euros - Siren 433 466 570 RCS NANTERRE – TVA FR 76433 466 570